

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

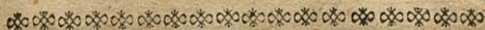
Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre LXII Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1794



LETTRE LXII.

Miss CLARISSE HARLOVE, à
Miss HOWE.

Mardi à 3 heures, 28 Mars.

Ce n'est pas la première fois que je vous ai entretenue des insolences de Mademoiselle Betty ; & dans une autre situation, je me ferois peut-être un amusement de vous raconter l'épreuve où elle a mis aujourd'hui ma modération. Mais je ne me sens le courage de détacher de cette scène, que ce qui a rapport au véritable sujet de mes peines. A l'occasion de quelques marques d'impatience, que les effronteries de cette fille m'ont arrachées, elle n'a pas fait difficulté de me répondre, „que lorsque les „jeunes Demoiselles s'écartoient de leur devoir, il n'étoit pas surprenant qu'elles ne „vissent pas de bon œil une personne qui „faisoit le sien.

Je me suis reprochée de m'être exposée à cette brutale hardiesse, de la part d'une créature dont je connoissois le caractère. Cependant, aiant jugé que j'avois quelque utilité à tirer de la disposition où je la vois, je lui ai dit froidement, dans le dessein de
l'exci-



l'exciter un peu à parler que je comprenois ce qu'elle nommoit son devoir, par l'idée qu'elle m'en donnoit elle-même; & que j'étois fort obligé à ceux de qui elle l'avoit reçue. Personne n'ignoroit, m'a-t-elle repliqué, que je favois prendre un ton froid pour dire des choses picquantes: mais elle auroit souhaité que j'eusse voulu entendre M. Solmes; il m'en auroit dit de M. Lovelace, qui auroient pu...

Et savez-vous, Betty, quelques-unes des choses qu'il m'auroit dites? Non, Mifs; mais je suppose que vous les apprendrez chez votre oncle, & peut-être vous en dira-t-on plus que vous n'en voudriez entendre.

On me dira tout ce qu'on voudra, Betty; mais je n'en ferai pas moins déterminée contre M. Solmes, dût-il m'en coûter la vie.

Recommandez-vous donc au Ciel, m'a-t-elle répondu; car si vous saviez de quoi vous êtes menacé....

Que fera-t-on, Betty? Il n'y a pas d'apparence qu'on veuille me tuer. Que peuvent-ils donc faire?

Vous tuer, non. Mais vous ne sortirez jamais de-là, qu'après avoir reconnu votre devoir. On vous retranchera le papier & les plumes, comme on l'auroit déjà fait ici,
dans

dans l'idée où l'on est que vous n'en faites pas un bon usage, si vous n'étiez pas si proche de votre départ. On ne vous permettra de voir personne. On vous ôtera toutes sortes de correspondances. Je ne vous dis pas, qu'on veuille rien faire de plus. Quand je le saurois, il ne seroit pas à propos de vous l'apprendre. Mais vous ne devez vous en prendre qu'à vous-même, puisque vous pouvez tout prévenir d'un seul mot. Et, s'il faut dire ce que je pense, un homme ne vaut-il pas un autre homme ? Un homme sage, sur-tout, ne vaut-il pas un libertin ?

Fort-bien, Betty, lui ai-je dit avec un soupir ; ton impertinence est fort inutile. Mais je vois qu'en effet, le Ciel me destine à n'être pas heureuse. Cependant, je veux hazarder encore une lettre ; & tu la porteras, si tu n'aimes mieux t'attirer, pour toute ta vie, ma haine & mon indignation.

Je me suis retirée dans mon cabinet, où sans m'arrêter à la défense de mon oncle Harlove, je lui ai écrit quelques lignes, dans la vûe d'obtenir du moins un délai, si mon départ est absolument résolu : & cela, ma chere, pour me mettre en état de suspendre l'entre-vûe que j'ai promise à M. Lovelace ; car je trouve au fond de mon cœur
des



des pressentimens qui m'effraient, & qui ne font qu'augmenter, sans que je sache pour-quoi. Au-dessous de l'adresse, j'ai mis ces deux mots : de grace, Monsieur, aiez la bonté de lire ce billet. J'en joins ici la copie.

„ Cette fois seulement, mon très-hono-
 „ ré oncle, faites que je sois entendue avec
 „ patience, & qu'on m'accorde ma prière.
 „ Je demande uniquement, que ce ne soit pas
 „ si-tôt que Jeudi prochain, qu'on me chas-
 „ se de la maison.

„ Pourquoi votre malheureuse nièce se-
 „ roit-elle forcée honteusement de partir,
 „ sans avoir le tems de se reconnoître? Ob-
 „ tenez pour moi, Monsieur, un délai de
 „ quinze jours. J'espère que dans l'inter-
 „ valle, les rigueurs de tout le monde pour-
 „ ront se relâcher. Il ne sera pas besoin
 „ que ma mere ferme sa porte, dans la crain-
 „ te de voir une fille disgraciée; je me gar-
 „ derai bien de me présenter devant elle ou
 „ devant mon pere, sans leur permission.
 „ Quinze jours sont une faveur bien légère,
 „ si l'on n'est pas résolu de rejeter toutes
 „ mes demandes. Cependant elle est d'une
 „ importance extrême pour le repos de mon
 „ esprit, & vous ne sauriez obliger plus sen-
 „ sible-

„ siblement une nièce aussi respectueuse
 „ qu'affligée.

CHARLOTTE HARLOVE.

Betty s'est chargée de ma lettre sans me dire un seul mot. Heureusement mon oncle n'étoit pas parti. Il attend à présent ma réponse, à une nouvelle proposition que vous allez lire dans la sienne :

„ Votre départ étoit absolument fixé à
 „ Jeudi prochain. Cependant votre mere,
 „ secondée par M. Solmes, a plaidé si for-
 „ tement pour vous, qu'on accorde le délai
 „ que vous demandez ; mais sous une con-
 „ dition. Il dépendra de vous de le faire
 „ durer plus ou moins de quinze jours. Si
 „ vous refusez cette condition, votre mere
 „ déclare que jamais elle n'intercédera pour
 „ vous ; & vous ne méritez pas même la fa-
 „ veur qu'on vous offre, lorsque vos espé-
 „ rances, dites - vous, portent moins sur
 „ votre changement que sur le nôtre.

„ Cette condition se réduit à souffrir
 „ pendant un heure la visite de M. Solmes,
 „ qui vous fera présenté par votre frere, ou
 „ votre sœur, ou votre oncle Antonin : on
 „ vous laisse le choix.

„ Si



„ Si vous résistez, comptez que prête ou
 „ non, vous partirez Jeudi pour une maison
 „ qui vous est devenue depuis peu étrange-
 „ ment odieuse. Répondez moi directement
 „ sur ce point. Les subterfuges ne sont
 „ plus de faison. Nommez votre jour &
 „ votre heure. M. Solmes ne vous mange-
 „ ra point. Voions s'il y a du moins quel-
 „ que chose, en quoi vous soiez disposée à
 „ nous obliger.

JULES HARLOVE.

Après quelques momens de délibérations, je me suis déterminée à les satisfaire. Toute ma crainte est que M. Lovelace n'en soit informé par son correspondant, & que ses propres allarmes ne le précipitent dans quelque résolution désespérée; d'autant plus qu'ayant à présent quelques jours devant moi, je pense à lui écrire, pour suspendre une entrevue dont je m'imagine qu'il se croit sûr. Voici la réponse que j'ai faite à mon oncle:

M O N S I E U R,

Q uoique je ne pénétre pas quel peut être le but de la condition qu'on m'impose, j'y souscris. Que ne puis-je m'aveugler de même sur tout ce qu'on exige de moi! Si
 je

je dois nommer quelqu'un pour accompagner M. Solmes, & que ce ne puisse être ma mere, dont la présence seroit ce que j'ai de plus heureux à souhaiter, que ce soit mon oncle, s'il a la bonté d'y consentir. Si je dois nommer le jour (on ne me permettroit pas sans doute de le renvoyer trop loin) que ce soit mardi prochain : le tems, quatre heures après midi : le lieu, ou le grand cabinet de treillage, ou le petit parloir, qu'il m'étoit permis autrefois de nommer le mien.

Cependant, Monsieur, accordez-moi votre protection auprès de ma mere, pour l'engager dans cette occasion, à m'honorer de sa présence. Je suis, Monsieur, &c.

CLARISSE HARLOVE.

On m'apporte à ce moment la réponse. Lisons... J'avois cru qu'il convenoit à mon aversion de nommer un jour éloigné ; mais je ne m'étois pas attendu qu'il fut accepté. Voilà donc une semaine gagnée ! Lisez, ma chere, à votre tour.

„ Je vous félicite de votre soumission.
 „ Nous sommes portés à juger favorable-
 „ ment des plus légers marques de votre
 „ obéissance. Cependant il semble que vous
 „ aiez regardé le jour comme un jour fini-

T. II. P. I.

M

„ ste,



„sire, puisque vous l'avez remis si loin. On
„ne laissé pas d'y consentir. Il n'y a point
„de tems à perdre, dans l'espérance où nous
„sommes de vous trouver autant de généro-
„sité après cette entre-vûe, que vous nous
„avez trouvé d'indulgence. Je vous con-
„seille donc de ne pas vous endurcir volon-
„tairement, & sur-tout, de ne prendre au-
„cune résolution d'avance. M. Solmes est
„plus embarrassé, & j'ose dire plus trem-
„blant, à la seule pensée de paroître devant
„vous, que vous ne pouvez l'être dans l'at-
„tente de sa visite : son motif est l'amour.
„Que la haine ne soit pas le vôtre. Mon
„frere Antonin fera présent. Il espère que
„vous mériterez son affection, en prenant
„des manières civiles pour un ami de la fa-
„mille. Votre mere aura la liberté d'y être
„aussi, si elle le juge à propos : mais elle
„m'a dit, que pour tout au monde, elle ne
„s'y engageroit point sans avoir reçu, de
„votre part, les encouragemens qu'elle dé-
„sire. Permettez qu'en finissant je vous
„donne un petit avis d'amitié : c'est de faire
„un usage discret de votre plume & de vo-
„tre encre. Il me semble qu'avec un peu
„de délicatesse, une jeune personne doit
„écrire moins librement à un homme, lorf-
„qu'elle est destinée pour un autre.

Jo

Je ne doute pas que votre complaisance n'en produise de plus grandes, qui rétabliront bien-tôt la tranquillité de la famille; & c'est le désir ardent d'un oncle qui vous aime,

JULES HARLOVE.

Cet homme, ma chere, est *plus tremblant que moi* de la crainte de nous voir! Comment cela est-il possible? S'il avoit la moitié seulement de mon effroi, il ne souhaiteroit pas notre entre-vûe. L'amour pour motif! oui l'amour de lui-même. Il n'en connoît pas d'autre. Le véritable amour cherche moins sa propre satisfaction que celle de son objet. Pésé à cette balance, le nom de l'amour est une profanation dans la bouche de M. Solmes.

Que je ne prenne point mes résolutions d'avance! cet avis est un peu trop tard.

Je dois *faire un usage discret de ma plume*. Dans le sens qu'ils le prennent & de la manière dont-ils ont ménagé les choses, je crains bien que ce point ne me soit aussi impossible que l'autre.

Mais *écrire à un homme, lorsque je suis destinée pour un autre!* connoissez vous rien de si chocquant que cette expression?

N'ayant point attendu que cette faveur me fût accordée, pour me repentir de la promesse que j'ai faite à M. Lovelace, vous jugez bien qu'après avoir obtenu du délai, je n'ai pas hésité un moment à la revoquer. Je me suis hâtée de lui écrire que je trouvois du danger à le voir comme je me l'étois proposé; que les suites fâcheuses de cette démarche, si quelque accident la faisoit découvrir, ne pouvoient être justifiées par aucun motif raisonnable; que le matin & le soir, en prenant l'air au jardin, je m'étois aperçue que j'étois plus observée par un domestique que par tous les autres; qu'en supposant que ce fût celui dont il se croit sûr, j'avois pour maxime qu'il y a peu de confiance à prendre aux traîtres, & que ma conduite ne m'avoit pas accoutumée à me reposer sur la discrétion d'un valet: que j'étois fâchée qu'il fit entrer dans ses mesures une démarche dont je ne pouvois me rendre un compte favorable à moi-même: qu'approchant du point critique, qui devoit décider entre mes amis & moi, je ne vois aucune nécessité pour une entre-vûe, sur-tout lorsque les voies qui avoient servi jusqu'à lors à notre correspondance n'étoient soupçonnées de personne, & qu'il pouvoit m'écrire librement ses idées: qu'en un mot, je me réservoïs

réfervois la liberté de juger de ce qui convenoit aux circonstances, particulièrement lorsqu'il pouvoit compter que je préférerois la mort à M. Solmes.

* * *

Mardi au soir,

J'ai porté, au dépôt, ma lettre à M. Lovelace. Malgré les nouveaux périls qui semblent me menacer, je suis plus contente de moi que je ne l'étois auparavant. A la vérité, je ne doute pas que ce changement ne lui cause un peu de mauvaise humeur. Mais je m'étois réservé le droit de changer de pensée. Comme il doit s'imaginer aisément que dans l'intérieur d'une maison il arrive mille choses donc on ne peut juger au dehors, & que je lui en ai fait même entrevoir quelques-unes, je trouverois fort étrange qu'il ne reçut pas mes explications d'assez bonne grace pour me persuader que sa dernière lettre est l'ouvrage de son cœur. S'il est aussi touchée de ses fautes passées qu'il le prétend, ne doit-il pas avoir un peu corrigé son impétuosité naturelle? Il me semble que le premier pas vers la réformation, est de subjuguier ces emportemens soudains, d'où naissent souvent les plus grands maux,

M 3

&



& d'apprendre à souffrir des contretens. Quelle espérance de voir prendre à quelqu'un tout l'ascendant nécessaire sur des passions plus violentes, & fortifiées par l'habitude, s'il ne parvient pas même à se rendre maître de son impatience? *

Il faut, ma chere, que vous me fassiez le plaisir d'employer quelque personnes de confiance, pour vous informer sous quels déguisemens M. Lovelace s'est établi dans le petit Village qu'il appelle *Nile*. Si ce lieu est celui que je m'imagine, je ne le prenois que pour un Hameau, sans nom & sans Hôtellerie.

Comme il doit y avoir fait un long séjour, pour avoir été si constamment près de nous, je serois bien aise d'être un peu informée de sa conduite & de l'idée que les Habitans ont de lui. Il est impossible que depuis si longtems il n'ait pas donné quelque sujet de scandale, ou quelque espérance de réformation. Aiez cette complaisance pour moi, ma chere; je vous apprendrai une autre fois les raisons que j'ai de le souhaiter, si vos informations-mêmes ne vous les font pas découvrir.